



LE PEUPLE D'ABORD

Le journal du Cabinet du Président de la République

Hebdomadaire d'analyses et d'Informations générales



VICTOIRE ECLATANTE

ÉDITÉ PAR LA CELLULE DE COMMUNICATION
N° SPÉCIAL PROCLAMATION
I TÉL : +243 892 673 151



SOMMAIRE

- IL A DIT.....3
- L'ÉDITORIAL.....4
- Adresse de Félix Tshisekedi après proclamation.....7
- Une promesse tenue.....10
- Les félicitations fusent de partout.....15
- 121ème Conseil des ministres.....20

IL A DIT

« Soyez rassurés que la RDC, sous mon impulsion, poursuivra son élan de reconquête du respect et de la place qu'elle mérite dans le monde ».

« Le Congo est une terre d'espoir, une terre d'avenir. Mettons-nous au travail et faisons resplendir notre nation ».

Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo
Discours après publication des résultats,
31 décembre 2023

L'EDITORIAL

FÉLIX TSHISEKEDI : bilan positif, campagne électorale de qualité et large victoire

Candidat à sa propre succession, le Président Félix Tshisekedi a été proclamé vainqueur de la présidentielle du 20 décembre dernier, selon les résultats provisoires publiés par la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

Il est en tête du classement avec 73,34% des suffrages exprimés, suivi de 18,08% pour le deuxième et 5,33% pour le troisième.

Cette brillante réélection n'est nullement le fruit du hasard, mais celui de la confiance que le peuple a décidé de renouveler à celui qui, pendant cinq ans, est resté proche de lui, à l'écoute de ses préoccupations et a su donner des réponses idoines à ses desiderata.

Malgré les vociférations de ses détracteurs lors de la campagne électorale, Félix Tshisekedi a défendu son bilan haut la main. Tout était réuni pour convaincre ses électeurs à consolider les acquis : gratuité de l'enseignement, gratuité des accouchements et des soins du nouveau-né, programme de développement local des

145 territoires, construction et réhabilitation d'importantes infrastructures, restauration de l'État de droit, etc.

Le Champion du peuple n'a pas lésiné sur ses moyens pour faire le tour du pays et faire valoir tout ce qui est à son actif durant son premier quinquennat.

Sans désespérer, il a sillonné les 26 provinces de la République Démocratique du Congo (RDC) et a tenu au total 53 meetings pendant les 30 jours de campagne électorale.

Érik Nyindu Kibambe

FELIX TSHISEKEDI REELU AVEC 73,34% DE VOIX



Kinshasa, dimanche 31 décembre 2023. C'est à 16 h02 (1 heure de plus dans les provinces de l'Est de la RDC) sous la lumière du jour que le président de la CENI, Denis Kadima, a débuté la lecture de la décision 130 de la CENI portant proclamation des résultats provisoires de l'élection présidentielle du 20 décembre 2023.

Entouré des membres de la centrale électorale, Denis Kadima a indiqué que le candidat Félix Tshisekedi a totalisé 13 millions de voix sur 18 millions de votants soit 73,34% des voix.

« Est élu provisoirement Président de la république, le Candidat Félix Tshisekedi Tshilombo », a dit Denis Kadima.

Réélu pour un second mandat, le Président Tshisekedi est suivi de Moise Katumbi ayant totalisé 3 millions de voix, soit 18%.

Martin Fayulu s'en sort avec 3% de voix tandis que Denis Mukwege a obtenu 0,22% des suffrages.

Giscard Kusema

Publication provisoire de l'élection présidentielle
FÉLIX TSHISEKEDI L'EMPORTE HAUT LA MAIN



Félix - Antoine Tshisekedi Tshilombo est le vainqueur de l'élection présidentielle après le décompte des voix opéré par la Ceni et publié graduellement depuis le 21 décembre jusqu'à ce 31 décembre 2023.

En effet, lors d'une brève cérémonie solennelle tenue ce jour au centre Bosolo à l'athénée de la Gombe, la centrale électorale, par la voie de son président Denis Kadima, a proclamé des résultats qui placent

Félix Tshisekedi largement en tête du classement avec 73,34% des suffrages exprimés, suivi de 18,08% pour le deuxième et 5,33% pour le troisième.

En attendant l'avis de la cour constitutionnelle qui, sauf imprévu, se prononcera définitivement le mercredi 10 janvier 2024 sur ces résultats, dans le camp du vainqueur c'est déjà la liesse qui succède à ces dix jours d'attente et qui couronne les 30 jours de campagne qui ont vu le fils du sphinx prononcer 53 meetings en sillonnant les

26 provinces de la République démocratique du Congo, et mouiller ainsi son maillot pour exposer son projet de société, largement adopté par le peuple congolais.

Juste après cette proclamation, le champion de l'Union sacrée de la nation s'est adressé à ses compatriotes pour les remercier de la confiance ainsi renouvelée et placer les jalons de son second mandat.

Bernard TSHISHIMBI

PREMIER DISCOURS DU CANDIDAT N°20 Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO A LA SUITE DE LA PROCLAMATION DES RESULTATS PROVISOIRES DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE DU 20 DECEMBRE 2023

Congolaises et congolais, Mes très chers compatriotes ! Vous venez de faire entendre, de la manière la plus audible et la plus intelligible qu'elle soit, votre voix.

La voix d'un Peuple vaillant, engagé et déterminé à ne manquer sous aucun prétexte, ce 20 décembre 2023, son grand rendez-vous avec son Histoire et sa Loi fondamentale, en participant massivement aux élections générales prévues par le Constituant.

Cette voix, c'est d'abord, celle d'un peuple désireux de consolider l'élan progressif que nous avons déjà amorcé à grand pas au cours de ces trois dernières années ; c'est ensuite, la voix d'un peuple résolument tourné vers un avenir où chaque Congolais aura la possibilité de prospérer au moyen d'une vision claire ; et enfin, la voix d'un peuple mature et désireux de faire barrage aux ennemis de son intégrité, de sa paix et de son développement.

Mes très chers compatriotes, Ce 20 décembre 2023, a consacré envers et contre tout — sauf votre patriotisme, votre détermination et votre foi en le devenir de notre Nation — le rendez-vous de la réaffirmation de notre identité et de notre fierté d'appartenir à ce beau pays, la République Démocratique du Congo.

Vous vous êtes mobilisés comme un seul homme pour ces élections, ceci dans le but de porter à la maturité et de consolider notre jeune démocratie, autant que

pour préserver notre unité nationale et défendre l'intégrité de notre Mère-Patrie.

Pour cela, vous avez rejeté avec force et vigueur toutes les tentatives et actions de sabotage de ces élections.

Vous avez bravé les intempéries, les distances, les menaces et autres démotivations.

Vous vous êtes levés, transcendant vos vulnérabilités et difficultés, pour certains le poids de l'âge, et vous vous êtes rendus aux bureaux de vote, tout en faisant preuve d'une patience exceptionnelle et inouïe, afin non seulement d'exercer votre droit légitime de choisir librement vos dirigeants ; mais aussi et surtout, afin de sauver notre pays du chaos auquel le prédestinaient les ennemis de notre paix et de notre prospérité, et dont les plans macabres d'ores et déjà planifiés, n'attendaient que d'être mis à exécution en misant sur une prétendue naïveté du peuple congolais.

Peuple Congolais, EZALAKI NDE LIKAMBO YA MABELE ! En effet, ces élections étaient l'occasion de défendre notre terre ! Ce précieux héritage que nous ont légués nos Pères fondateurs, après l'avoir farouchement défendu au prix de leur vie, parmi lesquels : Kimpa VITA, Papa Simon KIMBANGU, Patrice Emery LUMUMBA et ses Compagnons ou encore Joseph KASAVUBU ET J'AJOUTERAI AUSSI ETIENNE TSHISEKEDI WA MULUMBA ainsi que tous

nos héros d'heureuse mémoire, à qui je rends, à cet instant présent, un vibrant hommage.

Ces hommages, cher peuple congolais, je vous les rends également, car votre réponse sans appel, dont le fondement repose sur le lien sacré que vous avez avec la terre de nos ancêtres, a surpris le monde ; et aujourd'hui, plus que jamais, vous avez démontré à la face de ce monde que vous êtes un peuple clairvoyant, un peuple grand, un peuple fort, un peuple respectable.

Cette victoire est la vôtre.

C'est la victoire de la solidarité et de l'unité du peuple dans ce qu'il a de commun et dans sa plus grande diversité ; c'est la victoire de la solidarité des Congolais de l'Ouest, du Centre, du Nord, du Sud et de l'Est de la République Démocratique du Congo, tout autant que ceux de notre Diaspora.

Cette victoire, c'est aussi celle de la confiance que vous avez renouvelée à ma modeste personne en m'accordant, sans équivoque et avec la plus forte expression, ce deuxième mandat que j'ai sollicité auprès de vous, Souverain primaire, alors qu'une vingtaine d'autres prétendants à la magistrature suprême, et à qui je tire ma révérence, sollicitaient également vos suffrages.

Vous avez cru en mon engagement de ne ménager aucun effort pour que notre pays retrouve sa place de choix dans le concert des nations et que le

peuple congolais recouvre sa dignité et sa fierté d'appartenir à ce pays.

Vous avez cru en mon combat contre les inégalités qui ont longtemps caractérisées notre société dont les politiques publiques étaient jusqu'à peu, moins tournées vers le Congo profond et plus concentrées sur les centres urbains. Vous avez donc cru en ma profession de foi, celle du réenchantement de la Nation congolaise initiée dès 2019 et qui veut que chaque congolais, où qu'il se trouve, en milieu urbain comme en milieu rural, ressente la présence de l'État et puisse tirer profit de l'action gouvernementale, ainsi que de nos richesses communes. Vous avez adhéré à ma vision et au Projet de société que je vous ai présentés, dès l'entame de la campagne, qui s'articule autour de six engagements majeurs et de trois initiatives présidentielles prioritaires.

Peuple Congolais, Mes très chers compatriotes ! Je voudrais vous rassurer que ce deuxième mandat que vous venez de m'accorder sera dédié à plus d'actions pour la matérialisation de ces engagements et à l'éclosion de ces initiatives, avec comme leitmotiv de ne jamais trahir le Congo, d'aimer notre Congo et l'empressement de le voir se transformer grâce au travail de chaque congolaise et de chaque congolais.

Je ne ménagerai aucun effort et rien de ce qui est dans mon pouvoir pour plus d'emplois au profit des Congolaises et des Congolais, plus de pouvoir d'achat, plus de sécurité pour tous, une économie plus diversifiée et

plus compétitive, plus d'accès aux services de base, ainsi que pour des services publics plus efficaces à tous les niveaux et sur toute l'étendue du territoire national.

Le Programme de Développement Local des 145 Territoires va se poursuivre, à un rythme beaucoup plus soutenu.

Il en est de même de la Gratuité de l'enseignement primaire et de la Couverture Santé Universelle dont le bel élan déjà amorcé ne saurait être brisé.

Nos milieux urbains et ruraux seront dotés de plus d'infrastructures, des projets d'assainissement et d'interconnexion au cours du prochain mandat.

Avec la poursuite sans désenclaver de la mise en œuvre de la Loi de Programmation Militaire dès janvier 2024, et grâce au travail du Comité de suivi et d'évaluation des Programmes auquel je veillerai personnellement, nos Forces Armées vont davantage monter en puissance et acquérir plus de moyens pour assurer, avec plus d'efficacité, la défense de l'intégrité de notre territoire.

Mes très chers compatriotes, Peuple souverain de Kinshasa, du Bas-Uélé, de l'Équateur, du Haut-Katanga, du Haut-Lomami, du Haut-Uélé, d'Ituri, du Kasai, du Kasai Central, du Kasai Oriental, du Kongo Central, de Kwango, de Kwilu, de Lomami, de Lualaba, de Mai-Ndombe, de Maniema, de Mongala, du Nord-Kivu ; du Nord-Ubangi ; de Sankuru ; du Sud-Kivu, du Sud-Ubangi, de Tanganyika, de Tshopo et de Tshuapa ; La campagne électorale a été un moment exceptionnel

de communion et d'émotions partagées, au cours duquel et à chaque étape, vous m'avez prouvé et, à travers moi, à tout le peuple congolais, votre attachement à notre Nation.

J'ai pu ressentir durant toute ma procession ce désir ardent d'un vouloir-vivre collectif mu et impulsé par les mêmes attentes et les mêmes aspirations, partout où je suis passé. Je vous exprime ma gratitude ainsi que celle de mon équipe de campagne pour l'accueil chaleureux que vous m'avez réservé lors de mon passage dans vos provinces respectives.

Je n'ai aucun doute qu'à travers ce qui a été un plébiscite, c'est-à-dire l'expression massive et historique de vos suffrages, vous avez objectivement témoigné de votre attachement à ma personne et, par dessus tout, au projet de société que je porte pour le bien-être collectif ainsi que pour la transformation certaine et progressive de notre pays.

Vous avez ainsi démontré que vous êtes conscients de l'immensité des défis qu'il nous faut relever, main dans la main.

A celles et ceux de nos compatriotes qui n'ont, pour une raison ou pour une autre, pas porté leur choix sur ma personne, je tiens autant à les rassurer de l'exercice de leur droit le plus légitime qu'à les gratifier de mon respect quant à ce, tout en rappelant que le chantier du Congo est grand et que du choc des idées jailli la lumière.

Réélu Président de tous les Congolais et symbole de l'unité nationale, j'aimerais, par ces

mots, vous rappeler, chers Congolaises et Congolais, qu'indépendamment de nos considérations et visions aussi distinctes qu'elles puissent être, le Congo a besoin de la contribution de toutes ses filles et de tous ses fils. C'est donc dans un esprit d'ouverture que j'exercerai, comme pour le premier mandat qui vient de s'achever, ce second mandat que le Peuple vient de me confier.

En effet, cette victoire est une victoire pour relever nos défis d'intérêt national notamment le défi de la sécurité; le défi de l'emploi, le défi de l'interconnexion de notre pays, le défi de la modernisation de notre administration, bref le défi de l'accélération de la marche de notre pays vers l'atteinte et la maximisation de son plus haut potentiel, sans oublier les défis mondiaux pour lesquels notre voix est attendue.

Soyez rassurés, que la République Démocratique du Congo, sous mon impulsion, poursuivra son élan de reconquête de la place et du respect qu'elle mérite dans le monde.

La tâche est ardue et nécessite la mobilisation de beaucoup de volonté, d'énergie et de ressources. Toutefois, la force de notre détermination et l'espoir du peuple en ce Projet sont tels que, j'en suis farouchement convaincu, rien ne pourra stopper notre élan.

Vous êtes, vous Peuple congolais et souverain, les principaux artisans, et Garants, comme pour le précédent, du succès de ce deuxième mandat.

Ce mandat, sera le vôtre, et il reviendra donc que vous le protégiez, que vous le sécurisiez contre les ennemis de notre développement ! Mes très chers compatriotes ! Je ne saurais clore cette adresse sans remercier ma chère épouse, la Très Distinguée Denise NYAKERU, qui a été de tous les fronts au cours de cette campagne et dont la présence à mes côtés a été d'un grand soutien et d'un grand réconfort. Je remercie aussi ma mère, maman Marthe qui m'a accompagné par ses prières tout au long de cette campagne électorale.

Merci aussi à ma famille pour son soutien indéfectible et son affection toujours présente.

A ma formidable équipe de campagne, la Team FATSHI 20, portée par le binôme formé de Madame Acacia BANDUBOLA et Monsieur Jacquemain SHABANI, je vous exprime toute ma gratitude. MERCI.

Aux vaillants alliés de l'Union Sacré de la Nation, à travers le Présidium et les membres ; aux patriotes volontaires qui se comptent par millions, ici au pays comme à l'étranger, qui se sont jetés dans cette bataille et fait en sorte que la mobilisation soit totale pour permettre au peuple d'accéder à mon Projet de société et de voter massivement en ma faveur, veuillez recevoir ici l'expression de ma grande reconnaissance. MERCI.

Aussi, je vous voudrais, de manière spéciale, saluer nos compatriotes de la Diaspora, qui malgré tous les pronostics sombres, ont fait retentir leur profond attachement à leur

Mère-Patrie, la République Démocratique du Congo, en parfaite symbiose et cohérence avec la vérité des urnes telle qu'exprimée au pays.

Enfin, retenez que la République Démocratique du Congo est une terre d'espoir, une terre d'avenir.

Nous avons toutes les raisons de réfuter la thèse de nos ennemis et de croire fermement et définitivement en notre pays. Mettons-nous au travail et faisons resplendir notre Nation.

Bana mboka, ezali nde likambo ya mabele.

Congo ezali mboka ya ba nkoko na biso, esengeli to bomba pe to tonga yango elongo biso banso ! Matondo mingi! Aksanti sana! Twasakidila wa bunyi! Vive la démocratie ! Vive le Peuple Congolais ! Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo et son peuple !

Transcription de
Sandra Mbombo

**LPDA
LISEZ
ET FAITES
LIRE**

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN RDC, UNE PROMESSE TENU.



Dès lors on peut affirmer qu'entre 2019 et 2023, toutes choses restant égales par ailleurs, l'économie congolaise a créé proportionnellement plus de richesses que le Nigeria et l'Afrique du Sud.

Pour autant, au cours de ce premier mandat, les taux de croissance ont été disparates en RDC. Très faible en 2020, ce taux s'est situé à 1,7% contre 4,4% en 2019 puis à 6,2% en 2021 et à 8,9% en 2022.

Entre 2019 et 2020, la nette contraction de l'activité économique était essentiellement due aux effets de la pandémie de Covid-19.

En effet, cette pandémie avait entraîné une récession des activités économiques de la quasi-totalité des pays et des régions entraînant une forte baisse de la croissance de plus grandes puissances économiques africaines, soit -1,8% pour le Nigeria et -6,0% pour l'Afrique du Sud.

Depuis 2022, même si elle n'a aucun effet significatif direct sur la croissance de l'économie congolaise (1), le conflit russo-ukrainien a cependant entraîné un ralentissement de la croissance mondiale (2) qui n'est pas sans conséquence pour la croissance de nombreux pays (3) et régions dans le monde (cfr Annexe I).

La situation particulière de la RDC résulte de l'embellie

Au cours de ces cinq dernières années, pour l'économie mondiale, les événements marquants ont été incontestablement la survenue de la pandémie de Covid-19 au début de 2020 et l'éclatement du conflit russo-ukrainien en février 2022. Malgré les effets nuisibles de ces chocs (annexes I et II ci-dessous le montrent bien) sur la croissance économique, la RDC a fait preuve de résilience en maintenant une moyenne de 5,6%, ce qui est nettement

supérieure à la moyenne mondiale (2,4%) et à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (2,7%).

Cette performance, obtenue durant le premier mandat de Son Excellence Monsieur le Président de la République Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, la situe à un niveau nettement supérieur à ceux des deux grandes puissances économiques africaines que sont le Nigeria et l'Afrique du Sud (respectivement à 2,0% et à 0,3%).

observée dans l'industrie extractive et des prix en hausse des produits d'exportations ainsi que des services du secteur des télécommunications, et ce malgré un recul important dans toutes les autres branches d'activités.

Il faut noter que la production du cuivre est passée de 1 420 386 tonnes en 2019 à 2 394 630 tonnes en 2022 tandis que le prix de la tonne est passé de 6 076 USD, en janvier 2019, à 8 379 USD en décembre 2022, soit une augmentation de la production de 974 244 tonnes et du prix de 2 303 USD en quatre ans (cfr Annexes IV et V). On pourrait également souligner l'impact d'une meilleure gouvernance dans la gestion des ressources naturelles et l'amélioration dans la gestion des Finances Publiques débouchant sur un accroissement notable des recettes publiques : ceci est indubitablement la marque de l'implication personnelle du Président de la République dans l'application des différentes mesures et décisions prises en Conseils des Ministres.

Malgré ces performances au cours de la période considérée, il convient de relever le fait que la croissance soit demeurée volatile et non significativement ruisselante, comme le montre l'analyse d'autres agrégats macroéconomiques : le PIB réel par habitant est passé de 307,9 USD en 2019 à 331 USD en 2022, soit une augmentation de 23,1 USD et le PIB courant par habitant est passé de 581 USD en 2019 à 656,3 USD en 2022, soit 75,3 USD (cfr Annexe III). En outre, le taux d'inflation moyen, entre 2020 et 2023, est de 12,2% contre 12,9% en moyenne générale en Afrique subsaharienne et 18,5%

au Nigéria (cfr Annexe VI). Ce qui milite en faveur de politiques, programmes, projets et stratégies pour obtenir une croissance soutenable, durable, pro-pauvre et à deux chiffres. Le gouvernement, durant le second mandat de Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, devrait s'y atteler résolument en accordant la priorité à des actions susceptibles d'améliorer concrètement le bien-être des congolais, notamment : Initier une politique de grands travaux d'infrastructures à haute intensité de main d'œuvre disponible dans le pays, dans le but : (i) de favoriser l'érection d'infrastructures routières, fluviales, ferroviaires, aéroportuaires et routes de dessertes agricoles de qualité et de rang mondial ; (ii) de permettre une intégration nationale, sous-régionale et régionale pour les flux des personnes, des services et des marchandises dans les meilleures conditions ; (iii) enfin, de résorber le chômage, particulièrement celui des jeunes.

Pérenniser les acquis de la première phase du Programme du développement local de 145 territoires (PDL-145T), en s'attelant pour les autres phases à la capacitation des populations locales à travers : (i) l'amélioration de la qualité de l'enseignement à tous les niveaux, (ii) la formation technique, la formation continue et la reconversion des métiers et (iii) l'accroissement des incitations participatives citoyennes en vue de favoriser l'éclosion des zones micro-économiques dans nos territoires via des partenariats Publics Privés, des sociétés de

pêche, des parcs agro-industriels, des zones économiques spéciales et autres structures de production susceptibles de booster la production locale dans les grandes régions du pays en fonction de la spécificité de chacune ; Mettre en place un programme de crédits subventionnés et/ou de micro crédits et micro finances, avec un taux d'intérêt près de 0%, en faveur de petits fermiers, des maraichers, des pisciculteurs et de tout acteur évoluant dans le secteur de production locale des substituts aux importations (surgelés, céréales, etc.) Respecter scrupuleusement le pacte de stabilité du cadre macro-économique et monétaire entre le gouvernement et la Banque Centrale en vue d'éviter la dépréciation de la monnaie nationale, l'instabilité du taux de change et la dégradation du pouvoir d'achat de la population par l'inflation.

Il serait en outre utile, de mettre en œuvre, de manière progressive, la dédollarisation de l'économie nationale.

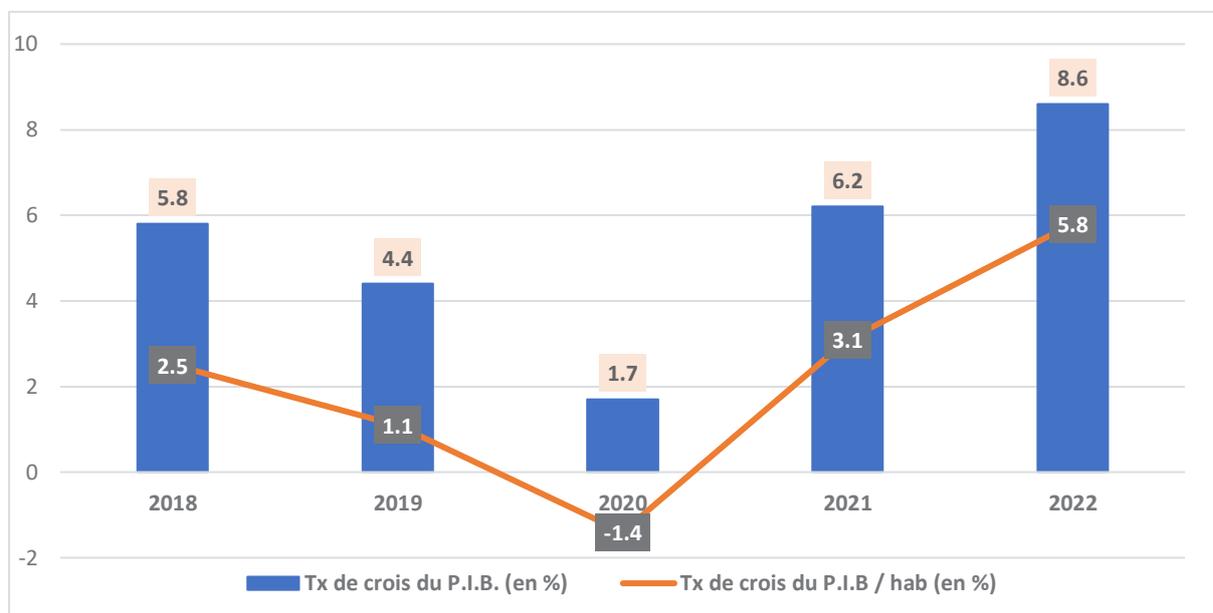
**LPDA LISEZ
ET FAITES
LIRE**

Annexe I : Évolution de la croissance économique mondiale et régionale par rapport à celle de la RDC entre 2019 et 2023 (en %)

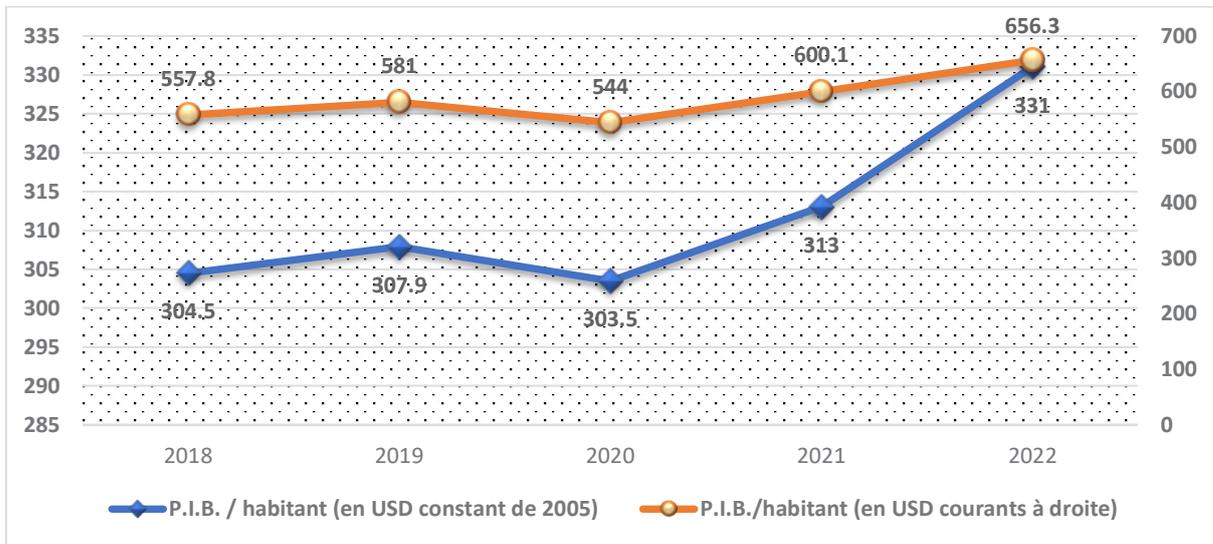
Pays/zone	2019	2020	2021	2022	2023 ⁽⁴⁾	Moyenne
Croissance mondiale	2,8	-3,1	6,0	3,5	3,0	2,4
Economies avancées	1,7	-4,5	5,2	2,7	1,5	1,3
Etats-Unis	2,2	-3,4	5,7	2,1	1,8	1,7
Zone Euro	1,3	-6,3	5,2	3,5	0,9	0,9
Pays émergents et en développements	3,7	-2,1	6,6	4,0	4,0	3,2
Chine	6,1	2,3	8,1	3,0	5,2	4,9
Afrique subsaharienne ⁽⁵⁾	3,2	-1,6	4,7	4,0	3,3	2,7
RDC	4,4	1,7	6,2	8,9	6,7	5,6
Nigeria	2,2	-1,8	3,6	3,3	2,9	2,0
Afrique du sud	0,2	-6,0	4,7	1,9	0,9	0,3

Source : FMI, Perspective économique mondiale 2020, 2022, juillet 2023 et Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne, octobre 2023.

- **Annexe II : Évolution de la croissance du PIB et du revenu réel par habitant de 2019 à 2023 (en %)**

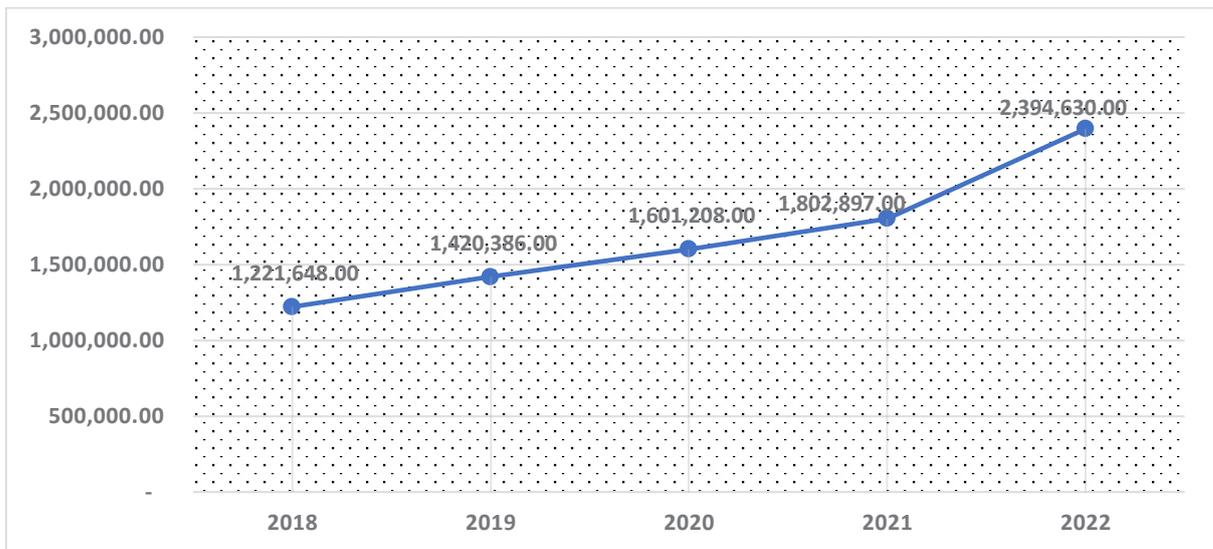


Source : FMI et Condensés hebdomadaires d'informations statistiques de la BCC

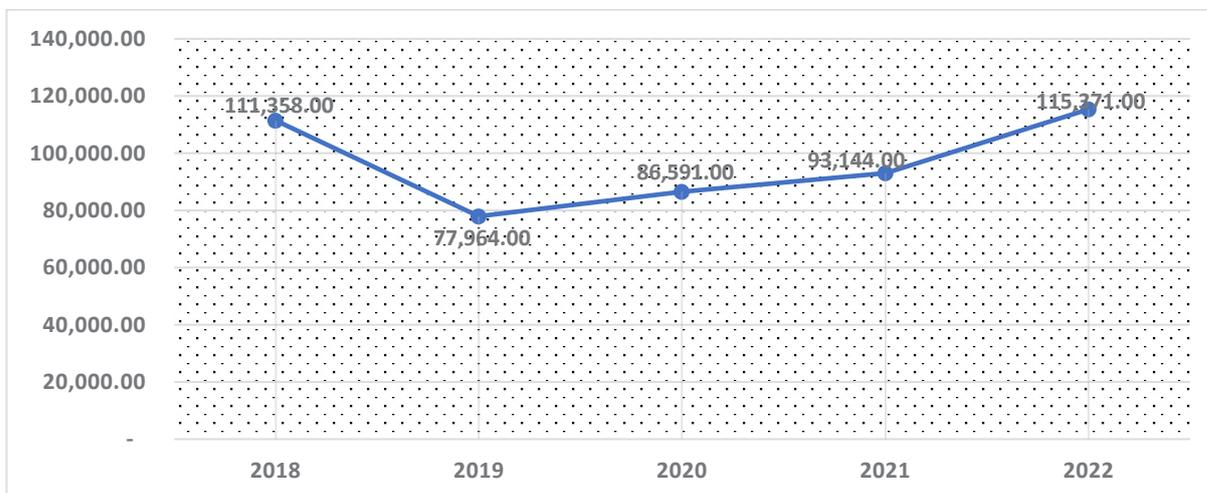


Source : Condensés hebdomadaires d'informations statistiques de la BCC

Annexe IV : Évolution de la production du cuivre (en tonne)



Source : Condensés hebdomadaires d'informations statistiques de la BCC



Source : Condensés hebdomadaires d'informations statistiques de la BCC

Annexe VI : Évolution du taux d'inflation en Afrique subsaharienne, RDC, RSA et Nigéria (en %)

Zone/Pays	2020	2021	2022	2023 (p)	Moyenne
Afrique subsaharienne ⁽⁶⁾	10,1	11,0	14,5	15,8	12,9
RDC	11,4	9,0	9,3	19,1	12,2
Nigeria	13,2	17	18,8	25,1	18,5
Afrique du sud	3,3	4,6	6,9	5,8	5,2

Source : FMI, Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne, octobre 2023

Joe Dumbi Kabangu
Conseiller Spécial du Chef de l'Etat,
en charge des ressources extérieures et du suivi des projets.

ONT FÉLICITÉ LE PRÉSIDENT RÉÉLU FÉLIX TSHISEKEDI

**WILLIAM SAMOEI RUTO,
PRÉSIDENT DU KENYA**

Sincere congratulations to my brother His Excellency Felix Tshisekedi, the President of the Democratic Republic of the Congo, for a well-deserved victory.

The election is a milestone in the democratic history of your nation.

I look forward to strengthening the Kenya-DRC relations for the mutual benefit of our countries. (Sincères félicitations à mon frère Son Excellence Félix Tshisekedi, Président de la République démocratique du Congo, pour cette victoire bien méritée.

L'élection est une étape importante dans l'histoire démocratique de votre pays. Je me réjouis à l'idée de renforcer les relations entre le Kenya et la RDC dans l'intérêt mutuel de nos pays).

MACKY SALL PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL Chaleureuses félicitations au Président Félix Antoine Tshisekedi suite à sa réélection à la Magistrature suprême de la RDC, avec mes vœux les meilleurs pour la réussite de son nouveau mandat.

UMARO SISSOCO EMBALÓ Presidente da República da Guiné Bissau Très vives félicitations à mon cher frère

Félix Tshisekedi, Président de la RDC, pour sa victoire aux présidentielles. L'élection constitue une étape clé dans l'histoire de la Démocratie et chaque élection est une victoire pour l'Afrique. Félicitations aussi au peuple de la RDC!

DR. LAZARUS CHAKWERA President of the Republic of Malawi
Congratulations to my brother, DRC President Felix Tshisekedi for your electoral triumph and a new term of office. Malawi joins people of DRC in cherishing this democratic milestone of a peaceful electoral process.

Looking forward to continued ties! (Félicitations à mon frère, le Président de la RDC Félix Tshisekedi pour votre triomphe électoral et un nouveau mandat.

Le Malawi se joint au peuple de la RDC pour chérir cette étape démocratique d'un processus électoral pacifique.

Dans l'attente de continuer à tisser des liens!) **MARINE LE PEN** J'adresse toutes mes félicitations au Président Félix Tshisekedi pour sa réélection en République Démocratique du Congo. J'adresse aussi au peuple congolais, qui fait face à une terrible guerre oubliée dans le Kivu, tous mes vœux de paix pour cette année nouvelle.

La France doit se tenir au côté de ce grand pays ami et francophone.

CYRIL RAMAPHOSA (Président Sud-Africain) Today, Sunday, 31 décembre 2023, Président Cyril Ramaphosa conveyed south

africa's message of congratulations to H.E Mr Félix Tshisekedi, President elect, on his reelection as President of the Democratic Republic of the Congo (DRC).

(Aujourd'hui, dimanche 31 décembre 2023, le Président Cyril Ramaphosa a transmis le message de félicitations de l'Afrique du Sud à S.E. M. Félix Tshisekedi, Président élu, pour sa réélection à la présidence de la République démocratique du Congo (RDC).

SAMIA SULUHU (Présidente T a n z a n i e) H e a r t f e l t congratulations to his Excellency, President Félix Tshisekedi on being re-elected as the President of the Democratic Republic of the Congo.

I am looking forward to continuing working together in fostering the relations between our two countries and our.

(Sincères félicitations à Son Excès, le Président Félix Tshisekedi pour sa réélection à la présidence de la République démocratique du Congo.

Je me réjouis à l'idée de continuer à travailler ensemble pour favoriser les relations entre nos deux pays et les nôtres.) **MBULULA FIKILI** (ANC Secretary General) Congratulations to President Tshisekedi for winning the election landslide. (Félicitations au Président Tshisekedi pour sa victoire électorale). Président Zimbabwe On behalf of the Government, the people of Zimbabwe and on my behalf, I warmly congratulate His

Excellency Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo on his landslide re-election as the President of the Democratic Republic of the Congo.

In the same spirit, I thank the people of the DRC. (Au nom du gouvernement, du peuple zimbabwéen et en mon nom personnel, je félicite chaleureusement Son Excellence Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo pour sa réélection écrasante à la présidence de la République démocratique du Congo. Dans le même esprit, je remercie le peuple de la République démocratique du Congo.) **NDAYSHIMIYE**, Président Burundi Heartfelt congratulations to H.E Félix Antoine Tshisekedi on your decisive re-election as president of DRC.

Wishing the people of our sister country the best as they embark on a new chapter of sustainable growth & prosperity.

(Toutes mes félicitations à S.E. Félix Antoine Tshisekedi pour sa nomination décisive à la présidence de la RDC.

Nous souhaitons le meilleur aux habitants de notre sœur alors qu'ils entament un nouveau chapitre de prospérité durable.)

DR HAGE G. GEINGOB

Je tiens à féliciter chaleureusement mon cher frère, S.E.M Félix Tshisekedi, pour sa victoire lors de l'élection présidentielle en République Démocratique du Congo.

Je réaffirme mon engagement à poursuivre notre collaboration en vue de promouvoir la prospérité de nos deux nations.

Aux côtés du Président Tshisekedi, nous persévérons dans nos efforts pour renforcer l'unité africaine, notamment à travers la SADC, y compris la Zone de libre-échange continentale africaine, contribuant ainsi à l'émergence d'une Afrique prospère.

HON (DR) PETER MUTUKU MATHUKI EACS congratulates H.E President Félix Tshisekedi on re-election as the president of DRC as announced by CENI. DRC being a full member of EAC, we look forward to closely working together in strengthening our region for the common good of our people. (L'EACS félicite S.E. le Président Félix Tshisekedi pour sa réélection à la présidence de la RDC comme annoncé par la CENI.

La RDC étant membre à part entière de l'EAC, nous souhaitons travailler en étroite collaboration pour renforcer notre région pour le bien commun de notre peuple.

YOMERI K. MUSEVENI (Président Uganda) Fellow Ugandans and, the fraternal people of the Democratic Republic of Congo ; I take this opportunity on behalf of the Ugandans, to congratulate H.E Félix Tshisekedi on winning the electoral contest in Congo, as announced by the electoral commission. H.E Tshisekedi has positively contributed to the efforts of the region by bringing Congo into the East African Community and by allowing us to work with the Congo army in dismantling the ADF in Eastern Congo. We look forward to more brotherly cooperation with the people and the government of Congo. (Chers compatriotes ougandais

et peuple frère de la République démocratique du Congo ; Je saisis cette occasion, au nom des Ougandais, pour féliciter S.E. Félix Tshisekedi pour sa victoire à la compétition électorale au Congo, comme l'a annoncé la commission électorale. S.E. Tshisekedi a contribué positivement aux efforts de la région en faisant entrer le Congo dans la Communauté de l'Afrique de l'Est et en nous permettant de travailler avec l'armée congolaise au démantèlement des ADF dans l'Est du Congo. Nous nous réjouissons à l'idée d'une coopération plus fraternelle.)

DR. LAZARUS CHAKWE Congratulations to my brother, DRC President Felix Tshekedi for your electoral triumph and a new term of office.

Malawi joins people of DRC in cherishing this democratic milestone of a peaceful electoral process.

looking forward to continued ties! (Félicitations à mon frère, le président de la RDC, Félix Tshekedi, pour votre triomphe électoral et votre nouveau mandat. Le Malawi se joint au peuple de la RDC pour chérir cette étape démocratique d'un processus électoral pacifique. Dans l'attente de continuer à tisser des liens !).

DENIS SASSOU NGUESSO (Président de la République du Congo) Une source de l'ambassade du Congo Brazzaville en RDC confirme que le ministre des Affaires étrangères Jean-Claude Gakosso arrivé ce mardi à Kinshasa a déjà été reçu par le PR05 Félix Tshisekedi à qui il a remis une lettre de félicitations

émanant du président Denis Sassou Nguesso.

JOAO LOURENÇO président de la République d'Angola

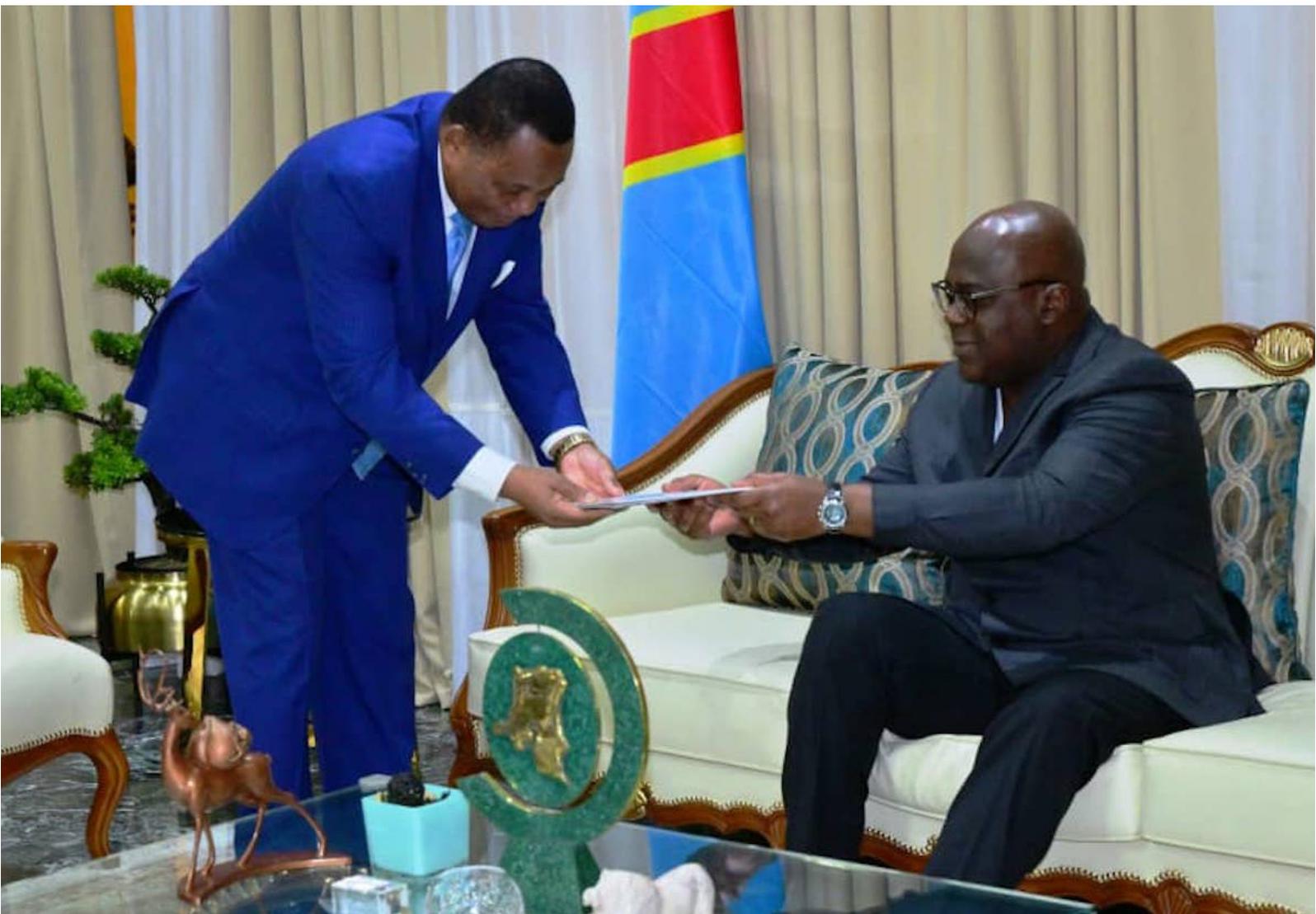
PR felicita Félix Tshisekedi pela vitoria nas eleições gerais. Luanda O chefe de Estado angolano Joao Lourenço, felicitou, esta terça-feira, o presidente da Republica Democratica do Congo (RDC), Félix Tshisekedi, pela reeleição nas eleições gerais de 20 e de dezembro de 2023.

na sua mensagem, o também presidente em exercicio da SADC refere que a sua reeleição revela a confiança depositada pelo povo congolês, que ao reconduzi-lo para a mais alta Alta Magistratura da RDC, demonstra que valoriza positivamente toda a acção politica e os esforços empreendidos, nos. (PR felicite Félix Tshisekedi pour sa victoire aux élections législatives.

Luanda Le chef de l'Etat angolais, João Lourenço, a félicité mardi le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, pour sa réélection aux élections législatives des 20 et 21 décembre 2023.

1Dans son message, le président en exercice de la SADC a déclaré que sa réélection témoigne de la confiance placée en lui par le peuple congolais qui, en le reconduisant à la plus haute magistrature de la RDC, qui valorise positivement l'ensemble de l'action politique et des efforts entrepris).

Un recueil de **Pitchou Makwela**



Paris, le

11 JAN. 2024

Monsieur le Président,



Je tiens à vous féliciter pour votre réélection à la présidence de la République démocratique du Congo qui vous permet d'approfondir la transition engagée depuis 2019, de renforcer la cohésion nationale et de poursuivre les réformes en matière de bonne gouvernance et de droits humains, de sécurité et de justice.

Vous avez personnellement œuvré au rapprochement de nos deux nations et je suis désireux de continuer à développer avec vous la longue et chaleureuse relation qui lie nos deux pays. La France demeurera à vos côtés pour accompagner vos efforts de réforme, dans la ligne des sujets prioritaires que vous aviez évoqués lors de notre rencontre à Kinshasa en mars dernier. Vous pouvez compter sur notre soutien pour poursuivre notre engagement en faveur d'une éducation de qualité, ainsi que pour renforcer nos relations en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Nous sommes également déterminés à soutenir la structuration de la remarquable scène culturelle et artistique congolaise, à renforcer le secteur de la santé, et à poursuivre notre appui en faveur d'une réforme ambitieuse des forces armées ainsi que du développement des infrastructures, notamment énergétiques.

Je sais que nous continuerons à œuvrer ensemble pour la protection de l'environnement, y compris en mettant en lumière le rôle central de la forêt du bassin du Congo, ainsi que pour la promotion de la langue française que nous avons en partage, et qui sera célébrée à l'occasion du prochain Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Paris.

La France restera également mobilisée pour rechercher et appuyer un chemin vers la paix dans l'Est du pays.

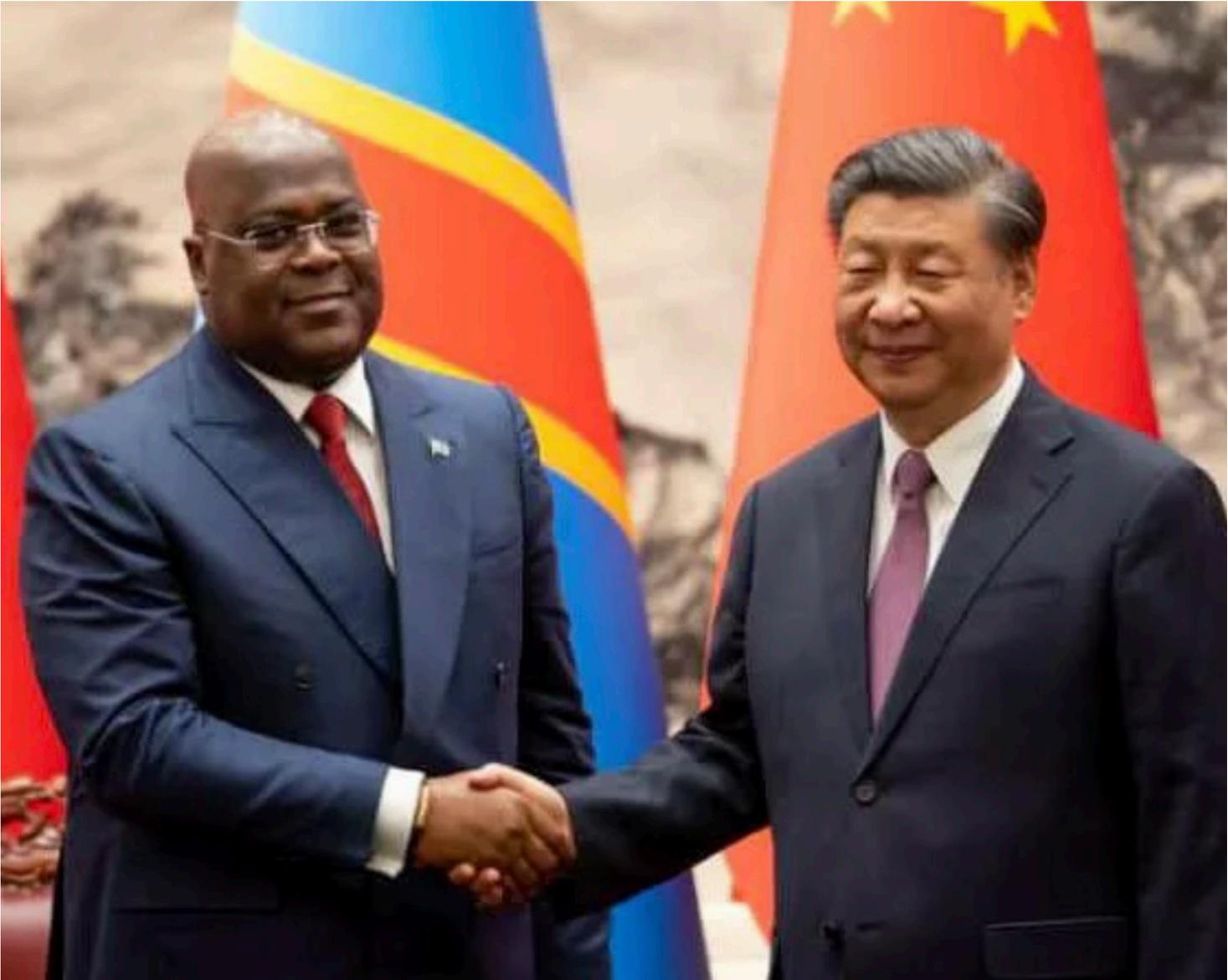
Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma plus haute considération.



Emmanuel MACRON

Monsieur Felix TSHISEKEDI
Président de la République démocratique du Congo

LA CHINE FÉLICITE LE PRÉSIDENT TSHISEKEDI POUR SA RÉÉLECTION EN RDC



La Cour Constitutionnelle de la République Démocratique du Congo a rendu les résultats définitifs de l'élection présidentielle, confirmant la réélection du Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

La Chine s'est empressée d'adresser ses félicitations au Président pour cette victoire, soulignant son respect envers le choix du peuple congolais.

Mao Ning, porte-parole du Ministère des Affaires Étrangères

chinois, a exprimé la conviction que sous la direction du Président Tshisekedi, la RDC connaîtra de nouveaux succès dans son parcours de développement et de revitalisation nationale.

Cette réélection consolide ainsi les relations de coopération globale et de partenariat stratégique entre la Chine et la RDC.

La déclaration souligne l'importance que la Chine accorde au renforcement des

relations sino-congolaises.

La volonté affichée est de travailler en étroite collaboration avec la RDC pour raviver leur amitié traditionnelle et approfondir les échanges et la coopération.

Cela se fera notamment dans le cadre de l'Initiative de « la Ceinture et la Route » ainsi que du Forum sur la coopération sino-africaine, dans l'intérêt mutuel des deux peuples.

COMPTE-RENDU DE LA CENT-VINGTIEME ET UNIEME REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

Vendredi 12 janvier 2024

Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, a présidé, à la Cité de l'Union Africaine, la cent-vingtième et unième réunion ordinaire du Conseil des Ministres du Gouvernement de la République, ce vendredi 12 janvier 2024, la toute première de cette nouvelle année.

Quatre (04) points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- I. Communication de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;
- II. Points d'information ;
- III. Approbation de relevés de décisions du Conseil des Ministres ;
- IV. Examen et adoption d'un texte.

I . C O M M U N I C A T I O N DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

La communication du Président de la République, Chef de l'Etat, a porté essentiellement sur trois (03) points, à savoir :

1. De la montée des eaux du fleuve Congo et des catastrophes naturelles connexes Le Président de la République est préoccupé par la crue exceptionnelle du Fleuve Congo, qui touche plusieurs provinces : Kinshasa, la Tshopo, la Mongala, l'Equateur, le Kongo-Central, le Mai-Ndombe, les Sud et Nord Ubangi, le Kasai, le Kasai-Central, le Sud-Kivu, la Lomami, la Tshuapa et le Kwilu.

Il a déploré que cette situation

cause d'innombrables sinistres et drames, au rang desquels : des pertes en vies humaines, des champs dévastés, des routes coupées, des maisons inondées, des glissements de terrain ou encore des écroulement de murs ; laquelle vient s'ajouter au lourd bilan humain et matériel tiré des épisodes pluvieux vécus au cours de ces derniers mois.

Rassurant nos compatriotes sur l'effectivité de la décrue du Fleuve Congo, qui a commencé depuis jeudi 11 janvier 2024, le Président de la République reste convaincu que cette décrue pourra prendre du temps avant d'être complètement finalisée, et compte tenu des sinistres observés, il revient de redoubler de vigilance sur les possibles conséquences, notamment sanitaires, liées auxdits dégâts.

Aussi, a-t-il insisté sur la nécessité de garder à l'esprit le caractère transnational de cette crue, mais également le fait qu'elle s'inscrit dans une série de catastrophes enregistrées au niveau régional et dont les origines, ne sont manifestement à trouver ailleurs que dans les effets du changement climatiques.

Par ailleurs, et au vu de l'échelle des dommages subis, il serait imprudent d'omettre d'évoquer l'anarchie urbanistique ou encore la vétusté des infrastructures publiques qui concourent malheureusement à l'enregistrement de tels dégâts.

Avec l'expertise en présence, un lotissement responsable, une infrastructure résiliente au changement climatique, le Président de la République soutient qu'il est possible de limiter les dégâts liés au réchauffement climatique contre lequel nous luttons. Ces questions, a-t-il précisé, feront l'objet d'un suivi assidu au cours des prochains mois afin que puisse être renforcée la résilience de nos infrastructures face à la survenance de telles catastrophes.

Enfin, et pour répondre à l'urgence provoquée par cette crue, le Gouvernement, sous la supervision du Premier Ministre, a été invité à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour garantir une prise en charge holistique des populations sinistrées et assurer, en même temps, une veille pour prévenir la possible apparition de foyers épidémiques dans les zones sinistrées.

De l'amélioration de la gouvernance publique dans la prise en charge des aspects de la mobilité urbaine Le Président de la République a appelé à plus de réactions rapides et appropriées des pouvoirs publics, face aux nuisances causées par les dysfonctionnements des services publics liés à la mobilité sur tous les types des réseaux routiers ainsi que des conséquences socio-économiques qui en résultent.

En effet, concernant la mobilité des personnes et des biens, il a

été constaté, outre les entraves provoquées par le manque de discipline des usagers de la route, la présence récurrente de quelques cas de figure bien précis, pour lesquels l'inaction des services publics concourt à la persistance de ce phénomène.

Cette situation exige une coordination et une responsabilité de chaque acteur étatique dans la réalisation des missions qui lui sont dévolues ainsi que des moyens de fonctionnement des services publics conséquents.

C'est pourquoi, tout en exigeant plus d'efficacité de nos services publics, le Président de la République a chargé le Premier Ministre de veiller, avec les Ministères concernés, en l'occurrence les Ministères de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières, des Infrastructures et Travaux publics ainsi que des Transports, Voies de communication et Désenclavement de faire en sorte que les procédures d'intervention rapide soient clairement mises en place avec les entités administratives respectives desdits Ministères suivant les missions assignées.

Pour ce faire, il faudra promouvoir une simplification dans les procédures d'intervention et d'exécution ; et au besoin, vulgariser auprès de la population, les services à contacter pour signaler les cas échéants les problèmes qui surviennent sur les réseaux routiers.

Des retombées positives de la 28ème Conférence des parties des Nations Unies pour le Climat Le Président de la République a

exprimé sa satisfaction au sujet des retombées de la Conférence des parties des Nations Unies pour le Climat, qui s'est tenue à Dubaï en novembre dernier, principalement celles relatives à la levée de Fonds de partenariat pour la Nouvelle Economie du Climat dont les souscriptions s'élèvent à 62 millions de dollars américains. Ce Fonds négocié dans le cadre du Forest and Climat Leaders Partnership a vu la contribution de pays tels que la France, les États-Unis d'Amérique ou encore l'Allemagne.

Ce Fonds va principalement servir à structurer notre marché carbone au niveau légal et technique, afin que puissent être valorisés nos crédits carbonés, spécialement autour de la question des tourbières. Cette étape charnière, permettra la création dans notre pays d'un marché carbone transparent et de haute intégrité ; ce qui aura, sans aucun doute, pour effet d'attirer bien plus d'investisseurs dans notre marché.

A ceci s'ajoute, le Fonds pour la création de l'Institut du Bassin du Congo pour la Nouvelle Economie du Climat, financé par la Fondation Bezos Earth Fund, et dont l'implantation se fera dans notre pays. Cet Institut, qui aura une vocation à la fois nationale et régionale, réunira des experts et des scientifiques de renommée nationale et internationale pour travailler sur les questions liées à l'économie du Climat, en République Démocratique du Congo et dans la région du Bassin du Fleuve Congo.

Cet institut va coordonner, voire centraliser les recherches des organismes existants dans le

domaine du climat, afin de créer une cohérence des politiques sur le climat dans notre pays et définir une stratégie globale du climat à court, moyen et long terme.

La Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement et Développement Durable, et le Ministre des Finances, en collaboration avec son cabinet, ont été instruits de travailler en synergie en vue de garantir la bonne exécution de ces fonds.

Il conviendra, toutefois, de s'assurer de procéder, en amont, à une bonne sélection des projets ; tout comme de veiller à mettre à la disposition, à temps, à nos partenaires, les informations nécessaires pour une meilleure coordination.

Tout au long de ce processus, et même avant son lancement, il conviendra aussi, de passer au peigne fin notre registre de crédit carbone, notamment son cadre légal, et combler les lacunes existantes afin de faciliter la continuité des projets liés à la Nouvelle Economie du Climat avec nos partenaires.

S'agissant de l'Institut du Bassin du Congo pour la Nouvelle Economie du Climat, le Président de la République a instruit la Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement et Développement Durable, le Ministre de la Recherche Scientifique, le Ministre de l'Urbanisme et Habitat à identifier, dans les plus brefs délais, un site qui pourra accueillir ce noble Institut, de même que les meilleurs spécialistes qui pourront travailler avec son cabinet, afin de faire de ce pôle

scientifique, un pôle d'excellence et de référence internationale.

Intervention du Premier Ministre : Dans la suite de la communication du Président de la République, Chef de l'Etat, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a commencé par réitérer les sincères félicitations du Gouvernement au Président de la République pour sa brillante réélection, après la confirmation des résultats de la présidentielle 2023 par la Cour constitutionnelle.

Cette reconduction témoigne du soutien et de la confiance du peuple Congolais à la vision et au leadership du Président de la République pour poursuivre la mise en œuvre d'un Etat plus fort, plus prospère et plus solidaire.

Il a souligné que le Gouvernement qu'il a le privilège de diriger a la lourde tâche de matérialiser la vision à travers les divers axes de son programme. La tenue de ces élections confirme l'ancrage de notre pays aux valeurs démocratiques tant soutenues par l'un de ses prédécesseurs, le Patriarche Etienne Tshisekedi wa Mulumba, d'heureuse mémoire.

Le Premier Ministre a souhaité que le Très-Haut puisse continuer à accorder au Président de la République la sagesse, la force et l'abnégation dont il a fait montre durant son premier quinquennat.

Sur un autre volet, le Premier Ministre est revenu sur la situation socio économique où les perspectives économiques en Afrique sont peu reluisantes. Ce qui présage une baisse du taux de croissance en raison des contraintes budgétaires et

de l'inflation. Il a rappelé que beaucoup de pays africains ont été confrontés à d'importantes pressions inflationnistes en 2023 en grande partie à cause des prix élevés des carburants et des denrées alimentaires.

Au plan interne et en ce début d'année marquée par l'ambiance électorale, le Gouvernement demeure vigilant face à tous ces phénomènes.

C'est dans cet ordre qu'il a présidé, le 10 janvier 2024, la réunion hebdomadaire de la conjoncture économique qui a notamment évalué et pris des mesures par rapport à l'évolution du taux de change, la situation du stock des produits pétroliers ainsi que celles des prix de produits de première nécessité sur le marché.

Le Premier Ministre a conclu son propos en revenant sur la situation environnementale et humanitaire marquée par la crue des eaux du fleuve Congo et de ses affluents qui affecte plusieurs provinces qui cause des pertes en vies humaines et des dommages matériels importants.

Cette catastrophe naturelle à dimension multisectorielle requiert une réponse robuste des différents Ministères concernés.

C'est dans cet ordre que les Ministères en charge de l'Intérieur, de l'Environnement, des Infrastructures et Travaux Publics, de l'Aménagement du Territoire, des Affaires Foncières, de l'Urbanisme et Habitat, des Ressources Hydrauliques et Electricité, des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ainsi que celui des Affaires Sociales, des Actions

Humanitaires et de la Solidarité Nationale travaillent, chacun en ce qui le concerne, à préparer des états des lieux dans leurs secteurs respectifs.

En attendant, le Ministre des Affaires Sociales, des Actions Humanitaires et de la Solidarité Nationale a été instruit de présenter, le lundi 15 janvier 2024, un Plan d'urgence qui permettra de donner une réponse rapide et structurée aux conséquences directes de cette situation.

II. POINTS D'INFORMATION

II.1. Etat et administration du territoire Prenant la parole, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières a présenté au Conseil, le rapport sur l'état et l'administration du territoire national qui restent dominés par la poursuite des opérations militaires ordonnées par le Président de la République, Chef de l'Etat, Commandant Suprême des Forces Armées et de la Police Nationale Congolaise, dans le cadre de l'Etat de siège en provinces de l'Ituri et du Nord Kivu.

Au cours de la semaine qui s'achève, l'état d'esprit de la population est demeuré généralement calme sur l'ensemble du Territoire national ; et a été marqué notamment par :
- La satisfaction de la population après confirmation par la Cour Constitutionnelle, des résultats de l'élection présidentielle, déclarant vainqueur, Son Excellence Monsieur le Président de la République Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, comme Président élu avec 73,47% des suffrages exprimés ;
- Une forte attente des résultats

provisoires des législatives nationales, provinciales et des élections communales ;

Les réactions en sens divers consécutives à la décision d'invalidation par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) de 82 candidats à la députation nationale et provinciale en attendant les poursuites judiciaires contre les concernés ; - Les dégâts de la montée des eaux du fleuve Congo et d'autres inondations.

Sur le plan politique, il a été enregistré la persistance de l'activisme des structures de jeunes des formations politiques.

A ce sujet, le Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières n'a pas cessé de rappeler aux leaders politiques leur devoir de veiller à l'encadrement civique de leurs militants et sympathisants.

Dans le chapitre des sinistres et catastrophes, le Vice-Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières a indiqué que les effets de la montée des eaux du Fleuve ont été enregistrés dans quelques provinces, dont le Kongo-Central et la ville de Kinshasa.

Il a rassuré des dispositions prises par le Gouvernement afin d'appuyer les autorités locales appelées à faire face aux multiples besoins créés par ces différentes catastrophes naturelles.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.2. Situation sécuritaire

Le Vice-Premier Ministre,

Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a présenté au Conseil la situation sécuritaire.

Celle-ci demeure calme sur l'ensemble du pays, excepté dans quelques zones de la partie Est où les Forces Armées de la République Démocratique du Congo font preuve de vigilance et sont déterminées à rétablir la paix et la sécurité et ainsi à restaurer l'autorité de l'Etat.

Evoquant la situation opérationnelle, il a porté à la connaissance du Conseil des informations nécessaires du bon comportement de nos forces loyalistes sur tous les fronts afin d'absorber la capacité de nuisance des différentes groupes armés et terroristes ADF/MTM, M23/RDF qui continuent de représenter une menace significative par leurs attaques et incursions.

A l'Ouest du pays, la situation demeure sous surveillance des forces de défense et de sécurité face aux insurgés Mobondo actifs aux alentours de Kinshasa et dans le territoire Kwamouth et qui manifestent une certaine réticence à déposer leurs armes. Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.3. Evolution de la situation récente sur le marché des changes ainsi que des biens et services
Intervenant en qualité d'invitée, la Gouverneure de la Banque Centrale du Congo (BCC) a présenté au Conseil l'évolution de la situation récente sur le marché des changes ainsi que des biens et services.

Dans un environnement

économique mondial qui continue à subir les contre coups de la recrudescence des tensions géopolitiques sur l'activité productive en 2024, la conjoncture économique en République Démocratique du Congo a été caractérisée par une accalmie sur les principaux marchés.

En effet, sur le marché des biens et services, il a été observé une forte décélération du rythme de formation des prix, à la faveur de la baisse de la demande en biens et services au lendemain des périodes de festivités. L'inflation hebdomadaire s'est établi à 0,1% contre 0,6% une semaine plus tôt.

En 2024, l'inflation devrait ralentir à la faveur du maintien de l'orientation restrictive de la politique monétaire, conjuguée à une forte politique budgétaire saine.

Au niveau du marché des changes, le taux de change est resté globalement stable, attesté par des faibles variations hebdomadaires sur les deux segments (0,03% à l'indicatif et 0,05% au parallèle), en raison du maintien de mesures de stabilisation économique.

Par ailleurs, elle a souligné que la croissance de l'économie Congolaise demeure ferme, en dépit d'un environnement interne et externe difficile. Il est attendu une hausse du PIB réel de 4,8% en 2024. Cette croissance sera soutenue par le secteur primaire, à travers le dynamisme des industries extractives.

La Gouverneure de la Banque Centrale du Congo a recommandé notamment le maintien de

mesures de stabilisation et le suivi rapproché des facteurs susceptibles de perturber le cadre macroéconomique ; le renforcement de la coordination des politiques monétaire et budgétaire ; et, la poursuite de l'orientation restrictive de la politique monétaire.

Le Conseil a pris acte de cette note d'information.

II.4. Mise en œuvre du Plan de désengagement de la MONUSCO
Le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Étrangères et Francophonie a présenté au Conseil des grandes lignes de la mise en œuvre du Plan de désengagement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en Démocratique du Congo.

Ce faisant, il a indiqué que le Gouvernement doit maintenant se focaliser sur les actions prioritaires à réaliser au regard des défis à relever en vue du transfert des tâches de la MONUSCO aux institutions nationales, d'une part, et pour une mise en œuvre réussie du plan de retrait de la MONUSCO de République Démocratique du Congo, en commençant par la province du Sud-Kivu qui constitue la phase 1 de ce processus (de janvier au 30 avril 2024), d'autre part.

Il s'agit notamment du renforcement des effectifs des FARDC et de la Police Nationale Congolaise, de la prise en charge du mécanisme de la protection des civils et de la gestion des conflits communautaires ainsi que la poursuite des processus politiques auxquels la République Démocratique du Congo a souscrit.

Par ailleurs, le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Étrangères et Francophonie a souligné qu'il est prévu d'organiser une communication conjointe Gouvernement MONUSCO à toutes les étapes du processus du retrait accéléré, progressif et responsable de la MONUSCO.

Dans ce cadre, l'économie de ce Plan de désengagement conjoint adopté par le Conseil de sécurité et ses modalités d'exécution feront l'objet d'une communication conjointe imminente.

Le Conseil a pris acte cette note d'information.

II.5. Deux notes d'information du secteur de la Fonction Publique
Le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public a présenté aux membres du Conseil deux notes d'information.

La première note concernait la Régularisation des rapports de collaboration entre les Cabinets politiques et les services publics qui leur sont rattachés.

En effet, l'objectif principal de cette régulation est non seulement de mettre sur pieds des principes essentiels qui fondent les rapports juridiques entre ces deux structures, mais surtout, détermine les passerelles, la nature et les modalités pratiques de collaboration qu'elles sont censées entretenir entre-elles, respectivement dans la conception des programmes et politiques publiques, dans leur mise en œuvre, ainsi que dans la gestion efficiente des Services

Publics.

Quant à la deuxième note d'information, elle était relative à la Quatrième évaluation de la réforme sur la bancarisation de la paie des Agents de l'Etat, avec option de migrer vers la solution de paiement par Mobile Banking.

Cette évaluation a permis de dresser un diagnostic sans complaisance sur les points forts et les points faibles de cette réforme en chantier depuis maintenant plus de dix ans, en faisant participer toutes les parties impliquées, en l'occurrence : (i) les membres du Comité de Suivi de la Paie, (ii) les responsables des services utilisateurs des Agents, (iii) les délégués syndicaux, (iv) les ordonnateurs délégués provinciaux représentants les Comités provinciaux de suivi de la paie, (v) les opérateurs de la paie, banques et autres institutions de la microfinance ainsi que les services de contrôle des finances publiques tels que la Cour des Comptes et l'Inspection Générale des Finances.

Par ailleurs, le Gouvernement, ayant déjà levé l'option de poursuivre avec la bancarisation de l'ensemble des dépenses publiques dont la paie des Agents, la question principale était donc de savoir comment aller plus loin dans cette réforme, le retour au paiement en liquide par les comptables publics n'étant plus envisageable, il a été recommandé les axes d'actions ci-après :

Développer des nouveaux mécanismes de paiement tel que le « mobile money » afin de garantir la proximité dans les zones à accès difficile

Ce dispositif devra partir de l'examen de la cartographie précise de l'implantation des agences et sites de paie des institutions financières et de l'introduction du principe de délocalisation sans contrepartie des effectifs en cas d'échec d'une institution de se rapprocher des Agents.

Dans ce contexte, la répartition des effectifs sur base du volontariat devra être abandonnée ; Renforcer les mécanismes de délégation des compétences aux Comités provinciaux de suivi de la paie qui œuvrent auprès des Agents dans les zones les plus difficiles d'accès ; - Unifier les comptes de rémunération de chaque Agent dans la perspective de réduire également les charges découlant de divers frais bancaires payés par l'Agent et dans certaines situations par le Trésor public. Le Conseil a pris acte de ces deux notes d'information.

II.6. Deux notes d'information du secteur de l'Environnement La Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement et Développement Durable a également présenté au Conseil deux Notes d'information.

1° Situation des inondations en cours en République Démocratique du Congo, les causes de leur récurrence ainsi que les plans de prévention.

A ce sujet, la Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable a signalé que la crue que connaît le fleuve Congo ce jour a été observée le 6 et 7 décembre 2023 par les structures techniques de notre pays et le niveau d'eau

observé ce 9 janvier 2024 sur l'échelle située au Port public de Kinshasa est de 6,20 mètres. Ce niveau se rapproche de la crue exceptionnelle observée en 1961 qui avait atteint 6,26 mètres au même endroit.

La montée des eaux du fleuve Congo qui est observée actuellement tout au long de son parcours d'amont en aval exige du Ministère de l'Environnement des actions devant permettre d'assurer la quiétude pour tous ceux qui sont utilisateurs des ressources en eau en tant que bénéficiaires directs ou indirects. La Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable a été complétée par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Aménagement du Territoire, le Ministre d'Etat, Ministre des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction ainsi que le Ministre des Transports, Voies de Communication et Désenclavement qui ont, chacun en ce qui le concerne, dressé les conséquences de ces crues dans leurs secteurs respectifs ainsi que les mesures urgentes à prendre pour y faire face.

Clôturant cette série d'interventions, le Ministre des Affaires Sociales, des Actions Humanitaires et de la Solidarité nationale qui supervise la réponse sociale du Gouvernement a été chargé, suivant les orientations du Premier Ministre, de finaliser le Plan d'urgence visant à donner une réponse humanitaire rapide pour toutes les populations affectées à travers le pays.

Au terme d'un long débat, la Ministre de l'Environnement, se référant aux articles 16 et 102 de

la Loi n°15/026 du 15 décembre 2015 relative à l'Eau, a proposé au Gouvernement de déclarer « une catastrophe écologique / hydrologique » et de mettre en place « un Comité de crise » englobant en son sein toutes les parties prenantes afin de faire un état des lieux et de proposer des solutions pour une meilleure protection des populations riveraines et des écosystèmes associés.

2° Participation de la République Démocratique du Congo à la 28ème Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique (Cop28), à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis, du 30 novembre au 13 décembre 2023.

A ce propos, la Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement a expliqué que ces assises ont représenté un jalon majeur dans le contexte international pour la concrétisation des objectifs fixés par l'Accord de Paris.

Réunissant des délégués de la majorité des pays membres des Nations Unies, cette conférence a été une arène où des discussions cruciales ont été menées, débouchant sur des décisions capitales pour forger un avenir plus durable.

Le Conseil a pris acte de ces deux Notes d'information.

II.7. Organisation des activités du mois de mars 2024 dédié aux droits des femmes

La Ministre du Genre, Famille et Enfant a présenté le projet d'organisation des activités du mois de mars 2024 dédié aux droits des femmes.

Pour cette année, le thème retenu

au niveau international, est :
« Investir en faveur de la femme : accélérer le rythme » ; et au niveau national, la journée sera célébrée sous le thème : « Accroître les ressources nécessaires en faveur des femmes et des filles dans la paix pour un Congo paritaire », a fait savoir la Ministre du Genre, Famille et Enfant.

Elle a passé en revue les différentes activités retenues dans le calendrier au niveau tant national qu'international et pour lesquelles l'accompagnement du Gouvernement a été sollicité.

Le Conseil a pris acte cette note d'information.

III. APPROBATION DE TROIS RELEVES DE DECISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres a adopté une série de relevés de décisions prises respectivement lors de : (i) la cinquième Réunion restreinte du Conseil des Ministres tenue le jeudi 28 décembre 2023 ; (ii) la 120ème Réunion ordinaire du Gouvernement tenue le vendredi 29 décembre 2023 ; et, enfin, (iii) la sixième Réunion restreinte du Conseil des Ministres tenue le mercredi 10 janvier 2024.

IV. EXAMEN ET ADOPTION D'UN (01) TEXTE

IV.1. Projet d'Ordonnance-Loi

La Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux a soumis au Conseil le Projet d'Ordonnance-Loi portant autorisation de la ratification de la Convention de l'Union Africaine sur la prévention et la lutte contre le terrorisme.

Motivant la nécessité pour notre pays de procéder sans

désespérer, conformément à l'article 124 de la Constitution, à la ratification de cette Convention signée le Gouvernement Congolais le 09 septembre 1999, elle a indiqué qu'elle aura pour mérite à la fois de doter la République Démocratique du Congo d'un cadre de coopération au niveau continental dans la lutte contre le terrorisme mais aussi de pouvoir servir de base de compétence pour la Cour internationale de Justice.

Après débats et délibérations, le Conseil a adopté ce Projet d'Ordonnance-Loi.

Bien avant de clôturer le Conseil des Ministres de ce jour, le Président de la République a été informé, dans les détails, par le Ministre des Sports et Loisirs, de l'arrivée de nos Léopards football à Abidjan en Côte d'Ivoire ainsi que des préparatifs pour une bonne participation à la Coupe d'Afrique des Nations 2024.

Le Gouvernement tout entier, derrière le Président de la République, a souhaité bonne chance et beaucoup de courage à nos joueurs qui participent à cette prestigieuse compétition continentale.

Commencée à 15h19', la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 20h12'.

Patrick MUYAYA KATEMBWE
Ministre de la Communication et Médias
Porte-parole du Gouvernement



Érik Nyindu Kibambe
Directeur de la Cellule
de Communication

Giscard Kusema
Directeur-Adjoint

Bernard TSHISHIMBI
Coordonnateur LPDA

Journalistes:

Chris Mumpakani
Christian Kusema
Sandra Mbombo
Guillaume Modimola
Blandine Nzovo
Jules Tshitumbayi
Pitshou Makwela
Rachel Futu
Fanny Kikufi
Aminata Kasa
Carol Lumingu
Pierre Kibambe
Maze Muakumanya
Julie Tshienda
Nguylain Kabalundi
Carole Tshimanga
Marie Josée Missia

Photographes:

Michel Katompa
Thierry Tshilobo
Prince Awebema
Anta Munoki
Bobette Amuli
Didier Malongo
Omar Asoko
Roger Matutilla
Patrick Nkusu
Papy Kasongo
Steve Nkyungu

Designer:

Serge Muanza Binsoum



LPDA
CHEZ VOUS



**Copyright Cellule de Communication
Présidentielle Janvier 2024**
